10 NOUVEAUX MALADES RECENSÉS À BENI SAF ET ALGER

Le cap des 100 cas de grippe A dépassé

Le cap des 100 cas de grippe A vient d'être franchi. L'Algérie totalise 108 cas. Dix nouveaux cas ont été confirmés jeudi par le ministère de la Santé dont huit à Beni Saf et deux à Alger. Les personnes atteintes n'ont pas toutes séjourné à l'étranger, ce qui conforte l'idée de l'existence de foyer de transmission locale. Trois enfants figurent parmi les nouveaux cas, ce qui fait craindre une propagation rapide en milieu scolaire.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Le ministère de la Santé a fait savoir jeudi que les dix nouveaux cas concernaient une ressortissante étrangère à Alger, âgée de 47 ans, arrivée récemment de France, et une femme de 32 ans à Alger.

Huit cas sont recensés à Béni Saf. Ils concernent trois garçons, âgés respectivement de 4, 5 et 6 ans, une jeune fille de 18 ans, une jeune femme de 32 ans et deux dames âgées respectivement de 67 et 78 ans.

Le communiqué du ministère de la Santé ne précise pas cependant si les personnes contaminées résidaient dans le même périmètre que les six membres de la même famille qui avaient été diagnostiqués la semaine dernière ni si les enfants étaient scolarisés dans la même école où des cas avaient été signalés. Tout ce que dit le ministère, c'est que «toutes ces personnes sont actuellement hospitalisées dans des services de référence et sont sous étroite surveillance médicale» et «que parmi les cas confirmés à Béni Saf, certains ont été dépistés grâce au réseau de surveillance qui a été mis en place en août 2009 avec pour objectif de vérifier l'existence d'une transmission locale du virus A/H1N1 dans la population en Algérie».

Le dispositif en question est basé sur la création de postes sentinelles, au nombre de 34, répartis sur tout le territoire national. «Pour l'ensemble de ces cas, les mesures médico-sanitaires prévues dans le plan national de lutte contre la pandémie de grippe A/H1N1 ont été initiées et les investigations épidémiologiques se poursuivent», rassure le ministère. Alors que la propagation de la grippe fait craindre le pire, les autorités sanitaires affichent leur calme. Saïd Barkat, le ministre de la Santé, affirmait devant les députés que «théoriquement, l'Algérie recevra le vaccin contre la grippe A/H1N1 à la fin du mois d'octobre et notre commande a été faite à trois laboratoires pharmaceutiques différents. Nous étions parmi les premiers à nous inscrire sur la liste des acheteurs du vaccin contre la grippe A/H1N1 et classés 21es sur 150 inscrits».

Commentant la progression des cas, il a estimé que la situation épidémiologique en Algérie était meilleure par rapport à beaucoup d'autres pays et que le nombre de cas enregistrés en Algérie démontre que le système de veille mis en place au niveau des ports et des aéroports contre cette grippe porcine répondait bien.

Etrangement, il n'y a qu'en Algérie que le débat sur l'efficacité du vaccin et sa dangerosité a été évacué au moment où ailleurs la polémique fait rage sur la nécessité de vacciner ou pas et où des sommités en médecine mettent en garde contre la vaccination systématique.

N. I.

TIZI-OUZOU

Alerte à la grippe porcine à Draâ El-Mizan

Après les deux cas confirmés — un homme de 57 ans au village Maâmar et un enfant de cinq ans à Draâ-Sachem, tous deux rentrés de France — voilà que la panique gagne l'école primaire dite de la Cité, où le cas d'un élève de huit ans est sérieusement suspect, au regard des symptômes apparents, similaires à ceux de la grippe AH1N1.

La prise en charge de cet enfant s'est faite immédiatement, par le biais des autorités locales et des services du centre hospitalier de Draâ-El-Mizan, pour statuer sur le cas. Cinq autres élèves, de la même école, ont été conduits à l'hôpital Krim-Belkacem, aux fins de prélèvements et d'analyses, après qu'il eut été constaté chez eux un état fébrile.

C'est le laboratoire de référence de l'Institut Pasteur, à Alger, qui statuera sur ces cas. L'inquiétude dans la localité de Draâ-El-Mizan a pris de l'ampleur ces derniers jours, au point où la rue ne parle que du virus AH1N1, surtout que celui-ci aurait fait son apparition dans d'autres écoles et qu'il pourrait ainsi se propager très rapidement. Mais un médecin de la région a tenu à rassurer : «Il n'y a pas lieu de s'inquiéter, c'est une maladie comme les autres. La grippe saisonnière est plus dangereuse, puisque le nombre de décès qu'elle provoque est de loin plus élevé que celui dû à la grippe porcine.

Le traitement de cette maladie existe. C'est l'essentiel, en attendant la vaccination de la population.»

Aït Moh O.

NAÂMA

9 morts et 18 blessés dans un accident de la circulation

Les habitants de la wilaya de Naama sont encore sous le choc. Un dramatique accident est en effet survenu jeudi dernier vers 23 h sur la RN 6, à 30 km environ au sud de la ville de Naâma, causant la mort de 9 voyageurs alors que 18 autres ont été blessés, dont certains se trouvent dans un état critique.

Un autocar assurant la liaison Béchar-Aïn-Témouchent a percuté de plein fouet un âne qui se trouvait au milieu de la route, avant de se renverser sur le bas-côté.

Les blessés ont été évacués vers les hopitaux de Aïn-Sefra et Naâma par les éléments de la Protection civile. Tout le personnel médical et paramédical de la région a été mobilisé pour la prise en charge des blessés.

Les autorités de la wilaya étaient hier sur les lieux de l'accident et de nombreux citoyens se sont rendus aux établissements hospitaliers concernés pour s'enquérir de l'état de santé des blessés et proposer leur aide. On ignore pour l'instant dans quel état se trouve le chauffeur du car.

La gendarmerie a ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de ce drame.

Liès Mourad

NÉGLIGENCE HOSPITALÈRE

Deux corps dans un même cercueil à Ath-Zikki !

La nouvelle a vite fait le tour des localités de la région.

En ouvrant le cercueil censé contenir la dépouille de leur proche, une octogénaire du village Amokreze, dans la commune d'Ath-Zikki, décédée à l'hôpital d'Azazga jeudi dernier, les parents de la défunte ont eu la désagréable surprise de découvrir, dans le même cercueil, le corps d'un bébé drapé dans une couverture et faisant office, du moins selon certains d'entre eux, d'oreiller ! La grosse émotion passée, ils ont alerté les services de sécurité.

La dépouille du nourrisson qui serait originaire de Mekla, selon une source, a été évacuée en début de soirée vers la morgue de l'hôpital d'Azazga par les éléments de la Protection civile. Tout le monde était unanime à estimer que le respect dû aux morts et la dignité des familles avaient été très sérieusement bousculés.

Et la morgue de l'hôpital d'Azazga n'en serait pas à sa première bévue puisque, selon une source, il y a quelques années de cela, une malencontreuse substitution de dépouilles de deux bébés avait défrayé la chronique locale.

S. Hammoum

TIARET

4 morts et 4 blessés dans une collision

Un grave accident de la circulation s'est produit jeudi, aux environs de 7h30 sur la RN 14 au lieu-dit Maâizia, à neuf km de la daïra de Frenda dans la wilaya de Tiaret faisant quatre morts et quatre blessés dont un dans un état critique.

Le drame est survenu lorsqu'un taxi de marque Peugeot 505, qui se dirigeait vers la wilaya de Saïda, a percuté de plein fouet un tracteur et un camion. La violente collision a été à l'origine du décès de 4 personnes âgées entre 21 à 51 ans qui se trouvaient à bord du taxi, alors que quatre autres ont subi des blessures. Trois parmi ces derniers ont été évacuées en urgence vers l'hôpital Ibn-Sina de Frenda, tandis que la quatrième, sérieusement touchée, a été acheminée vers le secteur sanitaire Youssef-Damardji de Tiaret.

Aussitôt informée, la brigade de la gendarmerie s'est rendue sur les lieux afin d'établir les causes réelles de ce drame. A noter que durant la semaine écoulée, soit du 28 octobre au 3 novembre, le groupement de la Gendarmerie nationale a enregistré pas moins de treize interventions sur les routes, déplorant une seule victime et plusieurs blessés.

Mourad Benameur

CONTRÔLE DU RÉSEAU INTERNET

Bessalah annonce l'installation du Centre national d'échange de données

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication a annoncé l'entrée en service, dès 2010, du Centre national d'échange des données Internet. Cette structure, devrait servir de «filtre» à certains sites Internet sensibles.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Hamid Bessalah a été interpellé, jeudi, à l'APN, par un député du MSP sur la nécessité de restreindre l'accès des sites Internet au contenu pornographique.

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication a répondu que cette question devrait être prise en charge par le Centre national d'échange des données Internet qui entrera en fonction dès le début de l'année prochaine. Toutefois, selon Bessalah, il ne sera pas question de «restreindre les libertés individuelles» mais d'offrir aux abonnés un système de contrôle parental pour éviter aux enfants de se connecter à des sites Internet sensibles. Il s'avère que ce système de filtre est déjà installé sur les modems fournis par Algérie Télécom. A propos du Centre national d'échange des données Internet, Bessalah a indiqué qu'il servira de portail national à travers lequel transiteront toutes les informations allant de et vers l'Algérie. Pour sa part, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a été interpellé par un parlementaire de Oued Souf à propos du gel des activités de 9 périmètres agricoles créés dans le cadre du programme de concessions. Une situation confirmée par Rachid Benaïssa qui a expliqué que la réalisation de ces périmètres a été interrompue «suite à des enquêtes menées par l'Inspection générale des finances car certains entrepreneurs étaient poursuivis en justice en raison de leur implication dans d'autres projets». Selon le ministre, la wilaya d'El Oued a bénéficié, dans le cadre du développement par la concession agricole, de 33 projets réparti sur 25 communes avec une enveloppe financière estimée à 8 milliards de dinars. Sur un autre plan, Rachid Benaïssa a confirmé l'entrée en vigueur du crédit mutuel rural.

«Nous attendons l'approbation de la Banque d'Algérie pour le proposer aux agriculteurs», a-t-il souligné. Le crédit mutuel rural viendra compléter les autres modes de financement, notamment le crédit saisonnier R'fig, qui est entré en vigueur en août 2008.

T. H.

VEILLÉE 3e JOUR

A la suite du décès de notre père et frère
Assam Mohamed
âgé de 67 ans demeurant à Ouled-Fayet, nous remercions tous ceux qui ont compati à notre douleur. Nous informons que la veillée du 3e jour aura lieu aujourd'hui samedi 7/11/2009. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.